



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} OCTOBRE 2015 | N°795

**45^e ÉDITION DE LA BRADERIE
DIMANCHE 4 OCTOBRE**



➔ DOSSIER P.10 **ViaSilva : développer la ville
sans la dénaturer**

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 21 octobre** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

- ▶ www.ville-cesson-sevigne.fr

Lundi : 8h30-12h • 13h-18h

Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15

Vendredi : 8h30-16h (journée continue)

Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Téléphone : 02 99 83 52 00 ; télécopie : 02 99 83 46 63

Mél : mairie@ville-cesson-sevigne.fr

ESPACE CITOYEN

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.**

Téléphone : 02 99 83 52 00

- ▶ **Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.**

- ▶ **Permanences des élus**

Jusqu'au 4 octobre : Jean-Pierre SAVIGNAC

Du 5 au 11 octobre : Isabelle GARGAM

Du 12 au 16 octobre : Solenne GUÉZÉNEC

Du 17 au 25 octobre : Yannick GABORIEAU

Du 26 octobre au 1^{er} novembre : Christophe LOTZ

Mr Pierre-Yves Djemame, ostéopathe D.O vous informe du transfert de son cabinet au 14, place des Arcades.
Tél. : 02 99 83 69 84 (consultation sur rendez-vous).

Christian LETUÉ
CES COUVERTURE
CESSON ENTRETIEN SERVICE
ces77@orange.fr

7j/7
DÉPANNAGE RAPIDE
24h/24
35510 CESSON SEVIGNE
02 99 03 30 30

RAMONAGE · DÉMOUSSAGE · TUBAGE · AGRÉE POSE VELUX



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



▶ ÉDITO



© F. PHILIPPON

Développement urbain et solidarité

ViaSilva : développer la ville sans la dénaturer

DOSSIER

10

▶ SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	24
Vie associative	27



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Ville de Cesson-Sévigné.

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,20 €
Abonnement : 42,20 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 335 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mél à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} novembre :
dernier délai : vendredi 9 octobre ; avant 12h.

Agenda du 15 novembre :
lundi 26 octobre ; avant 12h.

Cet automne 2015 coïncide avec d'importants rendez-vous concernant les projets urbanistiques de la commune. Ce mois d'octobre nous permettra en particulier de présenter aux Cessonnais les grands principes que nous avons retenus **pour redéfinir le projet ViaSilva**, principes dont le dossier de ce CIM offre déjà un aperçu.

Le travail que nous avons mené a consisté à restructurer cet important projet de développement de la commune, selon un objectif très clair : **la commune doit se développer, afin d'assurer son essor économique et accueillir de nouveaux habitants, mais elle doit le faire de manière raisonnable, dans le respect de son identité et de son cadre de vie.**

Je vous invite à venir nombreux pour assister à la réunion d'information qui sera consacrée à ce sujet le **8 octobre prochain à 19h** à l'auditorium du Centre Culturel- Pont des Arts.

Pour la 45^e édition de la braderie ce dimanche 4 octobre, gageons que la ville de Cesson-Sévigné sera à nouveau débordante de monde. Je salue l'action si dynamique et si efficace du comité des fêtes, et leur choix de soutenir des associations de solidarité grâce aux bénéficiaires engendrés. Projets plus que jamais utiles en cette période critique pour trop de personnes touchées.

Pour notre commune, comme je l'ai

déjà indiqué dans Ouest-France, **je suis favorable à l'accueil de réfugiés.** Des réfugiés politiques qui ont un statut : des gens qui au péril de leur vie, fuient la guerre et la barbarie. Nous pourrions accueillir entre six et dix personnes, soit deux familles. Nous les logerons dans deux maisons appartenant à la Ville, Boulevard de Dézerseul.

La mairie peut informer toute personne volontaire pour accueillir des réfugiés. Dans ce cas, je vous invite à en faire part au service social de la Ville qui vous orientera vers des associations compétentes dans l'accueil des migrants. De même pour les autres aides : meubles, cours de langue française, ou autres... Il est souhaitable de passer également par le service social qui pourra vous mettre en relation avec les services ou les associations spécifiques.

Cesson-Sévigné accueille déjà des réfugiés : depuis 2013, trois familles arméniennes ; d'autre part, depuis le printemps dernier une famille Syrienne d'abord hébergée chez des parents, bénéficie d'un logement social. Nous avons été sollicités par l'association Accueillir et Partager pour deux familles d'Irakiens, chrétiens d'Orient. L'une de ces familles est déjà hébergée chez des particuliers Cessonnais. C'est au devoir de solidarité que répond l'action des uns et des autres.

Albert PLOUHINEC
le Maire



45^e édition de la braderie dimanche 4 octobre

Dimanche 4 octobre, la braderie organisée par le comité des fêtes battra son plein dans le centre-ville, de 6h à 18h. Près de 2 000 exposants et des milliers de visiteurs sont attendus. C'est l'événement le plus populaire de la Ville.

Circulation et stationnement

Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits le dimanche 5 octobre de minuit à 19h : mail de Bourgchevreuil, bd Dézerseul (entre la rue de la Chalotais et la rue de Clairville), bd des Métairies (partie comprise entre le bd Dézerseul et la rue de Belle Épine), rue du Calvaire, rue de la Fresnerie, rue Saint-Martin, rue de la Croix Connue (partie comprise entre la rue du Muguet et cours de la Vilaine), cours de la Vilaine, rue de l'Hôtel de Ville et rue de la Chalotais (partie comprise entre le bd Dézerseul et la rue de Belle Épine).

La rue du Muguet sera interdite au stationnement entre le n°43 et le n°53. Le parking du centre de loisirs sera interdit au stationnement pendant la durée de la braderie. La rue

des Vieux Ponts sera interdite à la circulation pendant la durée de la braderie.

Nouveauté : un manège sera proposé aux enfants.

Pour une meilleure visibilité, le poste de secours de la Croix-Rouge est déplacé place de l'Hôtel de Ville.

À noter : en raison de la compétition de kayak organisée au stade d'eaux-vives, les parkings Place Sévigné et de la salle Beausoleil, ne seront pas disponibles.

Inscriptions en ligne ou lors des permanences



Les inscriptions en ligne connaissent un succès croissant : avec 70 % de réservations cette année comptabilisées au début du mois de septembre. Toutefois, les bénévoles ont proposé des permanences en septembre pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, au Manoir de Bourgchevreuil, avec toujours un franc succès.

Complet

C'est complet pour les bradeurs : place aux acheteurs !
www.braderie-cesson-sevigne.com



Les acteurs de la braderie se sont réunis le 25 août

📍 LIEUX-DITS : IL RESTE 90 PLAQUES DE NUMÉROTATION À REMETTRE AUX HABITANTS

La ville de Cesson-Sévigné, en partenariat avec La Poste et le SDIS 35 (pompiers d'Ille-et-Vilaine), a entrepris la numérotation des lieux-dits de la commune. L'adressage garantit à tout un chacun une plus grande accessibilité. Elle est le lien indispensable et un élément d'identité sociale permettant à différents services (secours, soins, dépannage, livraison, courrier, relevage des compteurs,...) de joindre leur correspondant sans encombre ni retard. Le 20 juin dernier, 200 plaques de voirie ont été remises lors d'une cérémonie à la Touche

Ablin. Depuis cet été, 60 plaques supplémentaires ont également été distribuées au service Urbanisme. Il reste ainsi environ 90 plaques de numérotation à remettre aux habitants des lieux-dits de la commune.

Chaque résident qui n'aurait pas encore récupéré sa plaque est invité à venir aux heures d'ouverture du service Urbanisme, à la mairie annexe : le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15, le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h ; le vendredi journée continue, de 8h30 à 16h.

📍 RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans le Cim du 1^{er} septembre concernant les horaires du magasin G20 : il est ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 13h et de 14h30 à 19h30 (et non 18h30) ; le vendredi et samedi de 8h30 à 19h30 ; le dimanche, de 9h à 13h.

📍 EXPOSITION LGV



Le camion Expo d'Eiffage Rail Express sera présent **du mercredi 7 octobre au samedi 24 octobre** place du Marché.

Les panneaux d'informations font la part belle aux travaux ferroviaires. De nouveaux supports vidéos et papier seront également disponibles.

La construction de la ligne à Grande

Vitesse Bretagne Pays de la Loire s'inscrit dans le prolongement, vers Rennes et Nantes, de la LGV Atlantique Paris - Le Mans mise en service en 1989. Son objectif est d'améliorer de manière significative la desserte de la Bretagne et des Pays de la Loire et de renforcer leur accessibilité.

Le gain de temps prévu est de 37 minutes entre Paris et Rennes pour un trajet passant à moins de 1h30. En Pays de Loire, les gains de temps attendus entre Paris et Laval sont de 22 minutes et de 8 minutes vers Angers et Nantes.

Entrée libre.

📍 DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE PRÉVENTIF ZAC DES PIERRINS ET ZAC DES CHAMPS BLANCS

Dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic Archéologique préventif sur la ZAC des Pierrins et sur la ZAC des Champs-Blancs, une intervention de L'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) a lieu **jusqu'au vendredi 16 octobre 2015** (Journées complètes).

Contact pour information : tél. : 02 99 35 67 00 SPLA ViaSilva

📍 ÉTAT CIVIL

DU 14/08/2015 AU 11/09/2015

Naissances

- Margot NICOLAS
- Loévan MARY
- Zoé DESCAMPS PICHON
- Chloé LUCAS
- Lou BUREL
- Louka DRACON RAHAL
- Méline JOUZEL
- Romain MENDER
- Alexandre LAPIERRE
- Timéo LATOUCHE
- Juliette DUMONTET

Mariage

- Mickael DE OLIVEIRA, ravaleur et Sarah GUILLARD, mère au foyer

Décès

- Louis GUILMOIS, 79 ans
- Roger LORAND, 97 ans
- Simonne BOUGEARD, veuve TROCHU, 88 ans

📍 SEMAINE DES AIDANTS

L'association Assia Réseau UNA et son accueil de jour de la Budorais à Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, vous ouvre ses portes dans le cadre de la semaine des aidants, **mardi 6 octobre** de 10h à 16h.

L'équipe d'animation vous accueillera et répondra à toutes vos questions en lien avec la prise en charge des personnes âgées de plus de 60 ans, au sein de l'accueil de jour.

Contact : Eve Barbedette, tél. : 02 99 05 21 50. Accueil de jour « La Grange » 5 bis Rue du Moulin - Noyal-Châtillon-Sur-Seiche

📍 DISTRIBUTION DU CIM

Pour tout problème de distribution du Cim, tél. : 02 99 14 62 26 ; ou écrire à jlm.services@free.fr

Conférence

« J'arrête de râler sur mes enfants... Et mon conjoint. » jeudi 1^{er} octobre à 20h30 à l'auditorium du Pont des Arts - Centre Culturel. Entrée libre.

Clic alli'âges

Permanences jeudis 1^{er} et 15 octobre, de 14h15 à 17h15, à la mairie. Prendre rdv au 02 99 83 52 00 au service Social.

Planning familial

Permanence mardi 6 octobre, de 14h à 17h. Prendre rdv au service Social au 02 99 83 52 00.

Café mémoire

Mercredi 7 octobre, de 15h à 17h à l'Hippocampe. Mme de La Tour élue de Cesson-Sévigné et membre du bureau du Clic Alli'âges, qui a participé aux échanges le 5 mai dernier à Rennes avec les professeurs Jean Leonetti et Jean-René Binet, sur le projet de loi Claeys/Leonetti sur la fin de vie, partagera avec les participants du café mémoire les interventions et les réflexions les plus marquantes vécues au cours de cette session, autour des principales propositions de ce projet de loi (qui revient à l'Assemblée ce mois-ci). Importance des directives anticipées ; la sédation profonde : qu'est-ce que c'est ? À quel moment serait-elle envisagée ? L'alimentation et l'hydratation artificielles sont un traitement. Le médecin reste maître de la décision, pourquoi ? Entrée libre.

Architecte conseil

Permanences mardis 13 et 27 octobre, de 9h à 12h, à la mairie annexe. Prendre rdv au service Urbanisme au 02 99 83 52 00.

Café des parents

« On se sépare : ce n'est pas ce que j'aurais souhaité pour nos enfants. » jeudi 15 octobre, à partir de 12h15 à l'Espace Citoyen. Entrée libre.

➔ BABILOU, NOUVEAU GESTIONNAIRE D'UNE MICRO-CRÈCHE



La micro-crèche « Les P'tits Cœurs » fait sa rentrée lundi 31 août avec Babilou comme nouveau gestionnaire.

« Les P'tits Cœurs » propose une large amplitude horaire (7h30-18h30) et trois formules d'accueil (régulier, occasionnel et d'urgence) afin d'aider les parents à concilier harmonieusement vie professionnelle et vie familiale.

La structure accueille 10 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle dispose d'un espace intérieur de 100 m², pensé pour garantir le bien-être des enfants et complété par un espace extérieur.

Gérée par Babilou dans le cadre d'une Délégation de Service Public, cette

structure s'intègre dans l'offre de garde de jeunes enfants proposée par la commune, complétée par Babilou et son multi-accueil inter-entreprises « À tout bout de champs » de 35 places, situé aux Champs blancs et ouvert depuis 18 mois.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine, le multi-accueil « Les P'tits Cœurs » bénéficie d'une aide au fonctionnement via la PSU (Prestation de Service Unique), ce qui permet aux familles d'être accueillies selon les mêmes conditions tarifaires qu'en crèche municipale. La Ville versera une contribution annuelle à la structure.

Contact : www.babilou.fr

➔ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Depuis le 1^{er} septembre, les permanences du conciliateur de justice ont lieu à l'Espace Citoyen, les 2^e et 4^e mardis de chaque mois, de 14h à 17h. Uniquement sur rdv au 02 99 83 52 00.

➔ CPAM

Depuis le 1^{er} juillet, les modalités d'accueil de l'agence de la CPAM, située 4, esplanade de l'Hôtel de Ville, ont évolué. Un conseiller accueille le pu-

blic uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Pour le dépôt des dossiers ou des feuilles de soins, utilisez la boîte aux lettres. Contact : tél. : 3646* (*prix d'un appel local depuis un poste fixe sauf surcoût imposé).

➔ URBANISME

Permis de construire accordé du 11/08/2015 au 7/09/2015

5, rue de la Bretonnière : modification de la toiture et extension d'une maison d'habitation.

🕒 LA POLICE MUNICIPALE A INTÉGRÉ DE NOUVEAUX LOCAUX



La police Municipale a intégré ses nouveaux locaux au rez-de-chaussée de la mairie, dans l'ancien manoir de la Chalotais. L'entrée, indépendante de la mairie, se fait du côté de la cour gravillonnée. L'accueil, effectué par un policier municipal, est ouvert de 8h à 18h, du lundi au vendredi.

Le recrutement de deux policiers municipaux a permis de renforcer l'équipe qui compte désormais neuf

agents. « Cette nouvelle organisation opérationnelle va permettre de mieux assurer la tranquillité publique sur le territoire communal sur des créneaux horaires qui étaient inoccupés par la police Municipale, notamment entre 12h30 et 13h45, et après 18h » indique Yannick Le Scornet, chef de la police Municipale. « Nous allons reprendre la surveillance nocturne aléatoire. Par des actions conjointes avec la police

Nationale, la nouvelle organisation va également permettre de renforcer la prévention et/ou répression contre la détention et l'usage de stupéfiants sur des secteurs identifiés de la commune ; de lutter efficacement contre les cambriolages ; de renforcer les contrôles routiers en fin de journée où les excès et la prise de risque sont les plus fréquents ; de prévenir et de lutter, par des actions ciblées, contre la délinquance la nuit et le week-end. »

L'objectif du service ? Accentuer la visibilité sur le terrain et développer la police de proximité et le contact avec la population. « Le renforcement de l'équipe permet également de maintenir les interventions pédagogiques de prévention dans les écoles dans le cadre des TAP, les temps d'accueil périscolaires. »

Contact : tél. : 02 99 83 52 14 ;
06 09 35 73 92.

🕒 "LES OREILLETES AUX OUBLIETTES"

Depuis le 1^{er} juillet 2015, l'oreillette au volant est interdite. Poids-lourds, véhicules légers, motos, scooters, cyclomoteurs et vélos sont concernés. En outre, que ce soit pour discuter ou écouter de la musique, les usagers de la route ne peuvent plus uti-

liser le casque audio, ni même l'oreillette bluetooth. La police Municipale précise que ces usagers ne peuvent même pas les avoir à l'oreille et dire aux forces de police et de gendarmerie que ce n'était pas activé, car les conducteurs seront, dans ce cas aussi,

en infraction.

En effet, le libellé de l'article du code de la route interdisant ces moyens d'écoute, s'écrit comme suit : "Conduite d'un véhicule avec port à l'oreille d'un dispositif susceptible d'émettre du son." En cas de non-respect de cette nouvelle règle, il en coûtera la perte de 3 points et une amende de 135 €.

🕒 STATIONNEMENT GÊNANT DE VÉHICULES MOTORISÉS : AGGRAVATION DES SANCTIONS

Le décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, paru au Journal officiel samedi 4 juillet, contient plusieurs dispositions pour favoriser la circulation des piétons et des vélos, issues du Plan d'actions pour les mobilités actives.

Parmi elles, la création d'un nouvel article dans le code de la route qui punit d'une amende forfaitaire de 135 € (au lieu de 35 € auparavant) les arrêts ou

stationnements "très gênants".

Est notamment considéré comme "très gênant", l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- ▶ en amont d'un passage piéton sur une distance de 5 mètres dans le sens de la circulation ;
- ▶ dans une voie de bus ;
- ▶ sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds ;
- ▶ sur les passages piétons ;

- ▶ sur les voies vertes et bandes/pistes cyclables ;
- ▶ à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers ;
- ▶ au droit des bouches d'incendie ;
- ▶ sur les trottoirs (à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs).

➤ UNE MÉDAILLE POUR HONORER LES FAMILLES ET LES PARENTS

La municipalité souhaite rendre hommage aux parents, qui dans un contexte social et économique difficile, se dévouent chaque jour pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales. Si la famille est la cellule de base de la société, premier lieu d'éducation et d'épanouissement des enfants, les parents en sont la clé de voûte.

C'est pourquoi notre commune organise la remise officielle d'un Acte de reconnaissance. La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la na-

tion. Les conditions d'attribution sont les suivantes :

- ▶ Pères ou mères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assurer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles ;
- ▶ Les personnes qui, au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seuls pendant au moins deux ans leurs frères et sœurs ;
- ▶ Les personnes élevant ou ayant élevé seuls pendant au moins deux ans un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins ;
- ▶ Les veufs et veuves de guerre qui ayant au décès de leur conjoint trois enfants et dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans les ont élevés seuls ;
- ▶ Toute personne ayant rendu des

services exceptionnels dans le domaine de la famille.

La médaille peut également être accordée à titre posthume si la proposition est faite dans les deux ans du décès de la mère ou du père.

Les personnes de nationalité étrangère, hors ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent bénéficier de la médaille française de la famille que si elles sont en situation régulière au regard de la législation sur le séjour ou si elles sont titulaires d'un récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour.

Les personnes intéressées peuvent retirer leur dossier de candidature sur le site de l'UDAF 35 (www.udaf35.fr) ou auprès du service Social de la Ville au 02 99 83 52 00. Les dossiers devront être retournés à la Mairie le lundi 7 décembre au plus tard.

➤ MARATHON VERT



Le Marathon Vert se déroulera **dimanche 25 octobre**. Le parcours sera différent des années précédentes, moins impactant pour la circulation. La circulation des véhicules sera interdite de 8h à 14h30 :

- ▶ route de Fougères : partie comprise entre le chemin de la Guilbonais et l'intersection formée avec la rue du Clos Courtel (RD197) ; la progression des coureurs s'effectuera "1/2 voie", partie gauche de la chaussée ;
- ▶ rue du Clos Courtel (voie de droite) ;
- ▶ rue de Rennes : partie comprise entre le panneau d'entrée de l'agglomération et l'intersection formée avec la route de Fougères et l'avenue des Buttes de Coësmes ;
- ▶ boulevard des Alliés : partie comprise entre l'intersection formée

avec l'avenue des Préales (voie droite) ;

- ▶ avenue des Préales : partie comprise entre l'intersection formée avec le boulevard des Alliés et le panneau de sortie d'agglomération.

La circulation des piétons et des bicyclettes sera interdite sur le chemin de halage de la Vilaine, de 8h30 à 10h30, dans sa partie comprise entre le n°1, rue de Rennes et l'avenue François Château au niveau du pont de Strasbourg (commune de Rennes).



Tél. 02 99 62 18 40

**NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING**

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

📍 PISCINE SPORTS ET LOISIRS

Dimanche 4 octobre, en raison de la braderie de Cesson-Sévigné, la piscine sera fermée au public.

Passage de quatre à six appareils en location

Nouveauté de la rentrée : des vélos elliptiques ont été installés dans le bassin à plonger, avec la possibilité de les louer en duo avec les vélos. Tarif : 5,50 € pour une heure (plus une entrée piscine).

Planification de stages multisports pour les vacances de la Toussaint

- ▶ semaine du 19 au 23 octobre : un groupe de 6/8 ans (2007/2008/2009), un groupe de 9/11 ans (2004/2005/2006) ;
- ▶ semaine du 26 au 30 octobre : un groupe de 8/11 ans (2004/2005/2006/2007).

Les activités proposées pendant les stages seront : Athlétisme (courses, sauts, lancers), Base-ball, Futsal, Handball, Basket-bal, Tennis de table, Badminton, Tchouk-ball, Hockey,

Course d'orientation, Ultimate.
Tarifs : Cessonnois : 38 € la semaine ; Non Cessonnois : 57 € la semaine

Stages d'Aquagym

- ▶ du 19 au 23 octobre de 19h à 20h (bassin sportif) ;
 - ▶ du 26 au 30 octobre de 19h à 20h (bassin sportif).
- Tarifs : Cessonnois : 38 € la semaine ; 7,60 € la séance. Non-Cessonnois : 57 € la semaine ; 11,40 € la séance.

Il reste des places dans les cours

Il reste quelques places en soirée pour les adultes en gymnastique aquatique et en plateau. Pour les enfants, il reste des places le mardi soir et le jeudi soir en 2^e et 3^e année.

Cabine d'halothérapie

À découvrir : une cabine d'halothérapie courant octobre 2015 à la piscine. La grotte de sel va être installée à la place d'un sauna. Le concept vient de l'Europe de l'Est : les premières grottes de sel sont apparues en Rus-



sie. En terme de bien-être, une séance d'halothérapie aurait le même effet qu'un week-end au bord de la mer. Les séances permettent la relaxation, la détente, le bien-être ; la stimulation multisensorielle ; la beauté de la peau ; l'élimination des toxines et le renforcement de l'immunité.

Tarifs : (sur réservation) séance pour une personne 9 € ; séance pour deux à quatre personnes 6,50 € par personne.
Contact : tél. : 02 99 83 52 10 ; www.ville-cesson-sevigne.fr

📍 CENTRE DE LOISIRS : LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Le centre de loisirs des 4-11 ans sera ouvert, à la journée, demi-journée, avec ou sans repas **du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre** inclus.

Les inscriptions

Elles sont enregistrées sur le portail famille jusqu'au mardi 13 octobre à 18h, par mél après téléchargement de la fiche d'inscription uniquement s'il n'y a pas d'inscription à des activités spécifiques et au bureau du centre de loisirs aux horaires suivants : mercredi 7 octobre de 17h à 19h ; mardi 13 octobre de 13h à 18h.

Avec possibilité d'inscrire aux activités spécifiques avec paiement immédiat. Des rendez-vous peuvent être pris en dehors de ces créneaux. L'inscription à la piscine ne pourra se faire qu'à partir

du mercredi 14 octobre de 17h à 19h ou par mél/téléphone passé cette date. Après le mardi 13 octobre à 18h, les inscriptions ou annulations ne seront pas possibles sur le portail famille. Elles ne peuvent l'être, le cas échéant pour les inscriptions que s'il reste des places, pour les annulations en cas de force majeure qu'au bureau du centre de loisirs. Le planning des animateurs et le programme des activités est déterminé le mercredi qui précède chaque période de vacances. Toute annulation non justifiée ne peut donc être acceptée après la fin des inscriptions.

L'annulation des repas sans facturation est possible comme pour la période scolaire jusqu'à 48h avant

l'échéance. Le dépôt d'un justificatif d'absence auprès des responsables du centre de loisirs doit se faire dans un délai d'une semaine.

Programme des activités

Le programme des activités paraît sur la fiche d'inscription elle-même et est disponible sur le site de la Ville à la rubrique « enfance-jeunesse », dans les accueils périscolaires, à l'Espace Citoyen et au bureau du centre de loisirs pour : le poney, la patinoire, le bowling, le festival marmaille, le laser-game, la veillée Halloween, du sport en salle, la piscine...

*Renseignements : Alain Le Nevé et Bertel Dagorn, tél.: 02 99 83 91 40
centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr*

ViaSilva : développer la ville sans la dénaturer

© F. PHILIPPON



3 questions à

Isabelle Gargam, adjointe à l'urbanisme

Pour quelle raison avez-vous décidé de reprendre le projet ViaSilva ?

C'est une question légitime, pourquoi construire au nord de la ville ? Nous pensons qu'il est important de développer la ville. Une ville qui stagne court le risque de régresser. Nous sommes dans une région dynamique et attractive où de nouvelles familles viennent s'installer. Il est important de pouvoir accueillir des nouveaux habitants. Cela permet de répondre au vieillissement de notre population, de faire fonctionner les équipements de la ville. De plus aujourd'hui à Cesson-Sévigné l'offre de logements n'est pas complète, il manque notamment des produits à destination des classes moyennes. Nous nous étions engagés dans notre programme à offrir une palette de logements plus diversifiée et plus abordable notamment des maisons.

De plus, développer la ville au nord permettra mécaniquement de desserrer l'étau de développement urbain sur le Cesson-Sévigné existant.

Cependant ce développement à nos yeux doit se faire en respectant la marque de Cesson-Sévigné, « la ville jardin », il doit être équilibré. Nous ne souhaitons pas densifier à outrance. L'évolution de notre ville doit se faire selon le même rythme que par le passé. La croissance de la Métropole doit être répartie sur tout son territoire et non simplement à Cesson-Sévigné.



Nous ne pouvions pas reprendre le projet tel qu'il avait été défini auparavant, nous nous sommes donc attachés à le modifier de façon importante.

Quelles modifications importantes y avez-vous apporté ?

Nous avons souhaité en premier lieu instaurer une règle de prudence et d'humilité, contrairement à ce que prévoyait le projet initial, et ses 40 000 habitants à horizon 2040. ViaSilva évoluera selon le rythme de développement qu'a connu la commune historiquement, et non plus en fonction de l'objectif chiffré précédent, qui était bien trop ambitieux pour la ville.

La densification est fortement revue à la baisse (au-delà de 50 % en moins). Nous avons souhaité augmenter significativement la part d'habitat individuel (qui occupera 50 % du foncier dédié à l'habitat), afin d'offrir une plus grande diversité de logements aux futurs habitants.

En revanche, nous sommes contraints de maintenir un minimum de densité, pour des raisons légales (schéma de cohérence territoriale et programme local de l'habitat) mais aussi financières : il faut construire, pour assurer l'équilibre financier de l'opération et garantir un prix de sortie des biens qui demeure accessible à tous.



Au-delà de cet aspect quantitatif, nous avons surtout veillé à améliorer la qualité du projet, notamment en confortant l'installation d'entreprises, en mettant en valeur ce qui fait le charme et l'identité de notre ville (hameaux, espaces verts, cheminements piétonniers et cyclables). Nous avons aussi veillé à assurer la commodité de circulation et de stationnement, afin que les aménagements répondent le plus possible à la réalité des besoins.

Le plus important pour nous désormais est de pouvoir échanger sur ce projet avec les Cessonnois et enrichir ce travail, grâce à la concertation qui va débuter.

Quel est le calendrier ?

En 2014, huit mois de partage de connaissance et d'échange, au travers de plus d'une vingtaine de séances (séminaire sur les formes urbaines, ateliers de présentations des études, visites de projets), ont permis aux nouveaux élus de recadrer le projet ViaSilva.

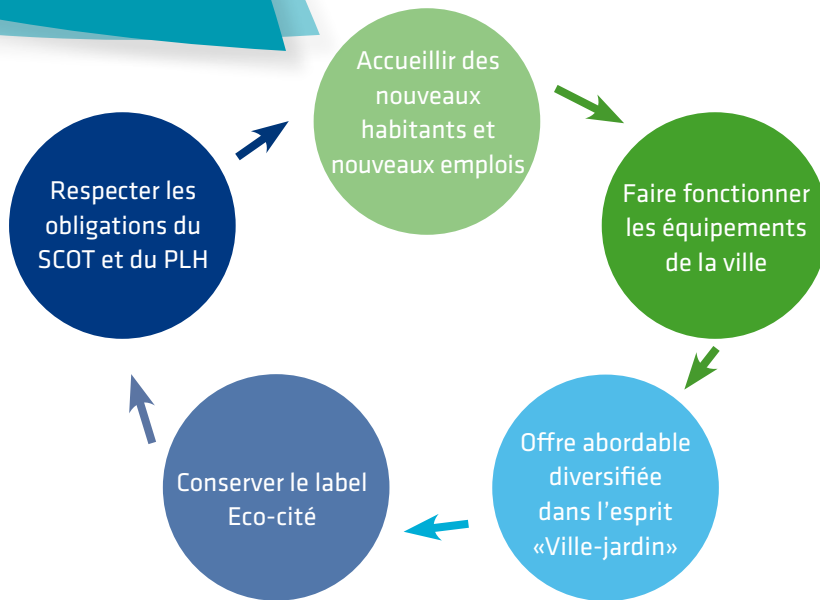
Au premier semestre 2015, des ateliers ont fait émerger les adaptations qui vont être soumises aux Cessonnois en amont de la concertation publique.

Le 23 septembre 2015 nous avons organisé une réunion spécifique pour les habitants du site, les premiers concernés suivra, le 8 octobre 2015, une réunion pour l'ensemble de la population. Viendra ensuite le temps de la concertation institutionnelle.

Dans un avenir plus lointain, les premiers logements devraient voir le jour vers 2019 et la fin des deux quartiers (Atalante-Champs Blancs et les Pierrens) vers 2040 au mieux selon les aléas, par exemple, ceux du marché immobilier.



Site existant : secteur Boudebois



ViaSilva – les composantes du nouveau projet

ViaSilva est un projet de développement urbain, essentiellement situé sur la commune de Cesson-Sévigné, et en partie sur Rennes et Thoriigné-Fouillard. Idéalement desservi, ce territoire est au cœur de Rennes Métropole, dans la continuité des quartiers existants et à proximité immédiate de la Technopole Atalante Beaulieu.

Un nouveau rythme de développement, plus en phase avec la croissance de la ville

ViaSilva se réalisera **très progressivement et par étapes**, dont les premiers quartiers seront Les Pierrins et l'ensemble « Atalante – Les Champs Blancs ».

En effet, afin d'être en concordance avec la progression démographique que connaît la commune, l'achèvement des deux premières opérations

que sont Les Pierrins et l'ensemble « Atalante – Les Champs Blancs » nécessitera plus d'une vingtaine d'années. Le nombre de logements à créer dans les nouveaux quartiers nord de la commune a notamment été calculé en fonction de l'évolution de population que la ville a connue entre les années 1970 et 2000.

Un projet structuré, qui assure les liens avec la ville actuelle

ViaSilva se construit **en relation avec les quartiers existants** de Cesson-Sévigné (cheminements, circulation, partage d'équipements et de services).

Il se structure autour du métro, qui va faciliter les déplacements grâce à sa connexion avec les autres modes de transports (bus, vélos, voiture...).

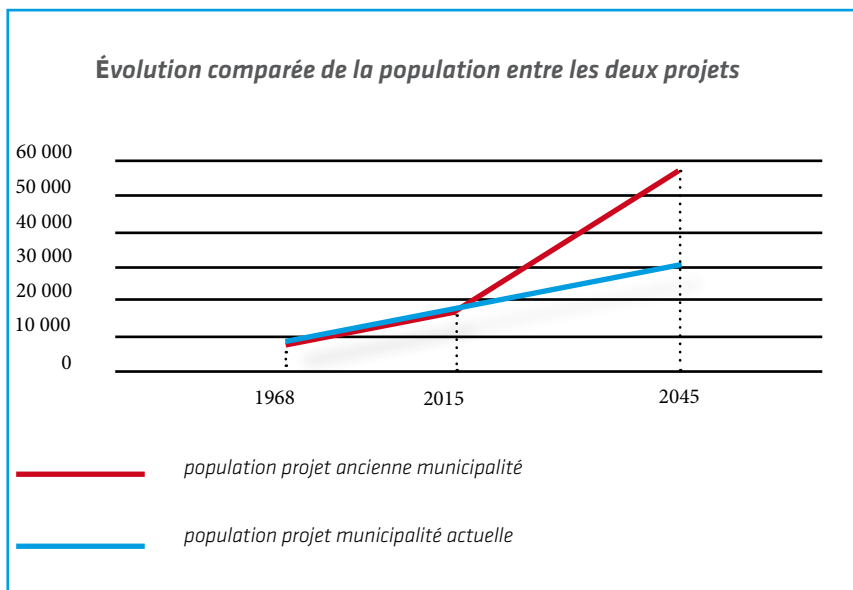
Une place importante faite au cadre de vie des futurs habitants

Ce projet répond à des enjeux d'accueil de nouveaux habitants, dans un cadre de vie de qualité. **La densité est graduée** : plus importante à proximité du métro, elle cède la place au-delà de cette zone à un habitat bien **plus aéré**. **Une proportion plus importante d'habitat individuel** est définie.

Des services et équipements au plus près des besoins

Le développement de **commerces, d'équipements et de services** est indispensable pour créer de la vie au cœur des quartiers : une **nouvelle programmation** commerciale et d'équipements a été élaborée (plus de 7 000 m² répartis sur l'ensemble des quartiers). Les équipements publics (écoles, crèches, équipements sportifs...) seront positionnés au plus près des habitations, et dans le parc du Boudebois.

Les études **déplacements** ont également été complétées, pour renforcer



Dans ces conditions **la date « 2040 » n'est plus utilisée**, ViaSilva se présente désormais **en tant que processus de développement urbain évolutif** et non plus comme un projet défini.

les liens avec la **ville existante** de Cesson-Sévigné et bien structurer la voirie en fonction des besoins futurs.

ViaSilva poursuit la démarche de la « ville jardin »

En s'appuyant sur un territoire structuré autour de vastes espaces naturels que le projet vise à protéger et à mettre en valeur (trame verte et bleue).

Le développement des quartiers est articulé autour de « **rues jardins** » au **cœur des zones d'habitation**, reliant les quartiers au parc et les circulations des cycles au métro.

Ces nouveaux quartiers, mêlant logements, activités et équipements, s'ouvriront ainsi sur les parcs et seront irrigués par ce réseau de chemins et de jardins, vers la Forêt de Liffré et la Vilaine. Le projet s'appuie sur des principes de gestion urbaine durable (espaces verts, eau, énergie, transports, déchets...).

ViaSilva est également un projet de développement économique et de recherche

Il participera à renforcer la compétitivité et l'excellence technopolitaine, vitrine du dynamisme de la Métropole. Par ailleurs, de nouvelles entreprises et nouveaux services s'installeront, créant une offre d'emplois diversifiée.

La possibilité de développer de l'offre immobilière pour les PME est plus importante qu'initialement. Enfin, ce projet se bâtira avec les habitants et les salariés du site, les Cessonnois et les autres habitants de la Métropole.

À noter

Présentation du nouveau projet ViaSilva : **jeudi 8 octobre** à 19h
Auditorium du Pont des Arts - Centre Culturel. Entrée libre.



Site existant : Dézerseul. La Ville souhaite conserver le même état d'esprit pour les chemins à ViaSilva

Les chiffres clés Evolution du projet 2011 → 2015

Les Pierrins

6 060 logements → 2 850 logements
60 000 m² d'activités → 48 000 m²
d'activité et commerces
50% de foncier disponible dédié aux
maisons

ViaSilva Ouest : Atalante Les Champs Blancs

7 000 logements → 3 100 logements
360 000 m² d'activités → 235 000 m²
d'activité et commerces
50% de foncier disponible dédié aux
maisons

Évolution du projet Les Pierrins depuis 2005 (Nombre de logements prévus)

2005 : 2 500 logements avec l'équipe M. Roze

2011 : 6 060 logements avec l'équipe de M. Bihan *

2015 : 2 850 logements avec l'équipe de M. Plouhinec

* délibération du Conseil municipal du 23 mars 2011



Site existant : secteur au Nord de Cesson-Sévigné

⊕ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

L'ESPRIT DE L'ECOCITÉ VIASILVA

qualité environnementale et paysagère, mixité des déplacements, emplois et habitats variés

La nouvelle municipalité a choisi de s'exprimer pour la première fois sur le grand dossier d'aménagement de l'Eco-Cité ViaSilva par le biais de la page d'expression des élus de la majorité dans le bulletin municipal du 1^{er} septembre.

En complément, elle annonce une réunion publique d'information le 8 octobre. Ce parti pris de présentation nous surprend car ViaSilva ne se limite pas à une affaire de camp politique même si chaque majorité a légitimement le droit de décision.

Ce qui nous surprend encore plus, c'est l'absence de toute référence à la qualité de l'environnementale et paysagère du projet que nous avons élaboré avec :

- ▶ **200 hectares de parcs et de jardins programmés** et répartis sur les quelques 650 hectares à aménager sans compter **toutes les connexions paysagères** entre les quartiers à aménager progressivement avec **préservation du bâti et des hameaux existants sauf nécessité exceptionnelle.**
- ▶ **l'arrivée de la 2^e ligne de métro complétée par la mise en service de bus à haut niveau de services rayonnant sur la périphérie.**
- ▶ **l'aménagement des pistes cyclables et des cheminements piétons internes à ViaSilva et reliés à la forêt de Rennes, aux communes voisines (Betton, Thorigné, Acigné, Rennes)**

Ce cadre a servi de base à la labellisation EcoCité décernée en novembre 2009 par le ministère de l'Environnement puis en 2011 à celle baptisée "Ville de demain" par le commissariat général aux investissements d'avenir qui a généré des crédits d'études préalables importantes et la promesse d'un complément de subvention de 91 millions d'euros pour la 2^e ligne de métro.

Les ambitions de développement de la Ville de Cesson-Sévigné s'intégraient dans un dispositif plus vaste de croissance de la Bretagne et du pays de Rennes que toutes les projections démographiques et de perspectives de développement économique, social, culturel, universitaire et de recherche annoncent très puissant d'ici à 2040.

Sur le million d'habitants supplémentaires attendus en Bretagne dont plus de la moitié dans la région rennaise, 40 000 étaient prévus sur Cesson et Thorigné, partie prenante dans ViaSilva.

L'autre ambition visait l'emploi : 25 000 en 30 ans. Qui peut s'élever contre cette volonté de briser cette spirale de réduction d'activités amorcée depuis la crise financière de 2008 ? Qui pourrait ne pas se réjouir de disposer à proximité de chez soi d'un moteur de croissance aussi volontariste ?

Nous n'avons pas attendu ! Quelques mois après les élections municipales de 2008, le développement de la ZAC des Champs Blancs était lancé. Aux côtés de l'entreprise OET, se sont notamment installés Cap Gemini, Technicolor, Thomson-Vidéo, l'Institut de recherche B.Com, OVH, Dassault et la pépinière numérique d'entreprises est en cours de finition. **En 5 ans, 2 500 emplois ont été créés ou consolidés et 100 000 m² de bureaux ont été construits.**

Au cœur de ViaSilva, avec le développement de la filière numérique, ce sont aussi tous les nouveaux métiers de l'environnement et des services aux entreprises et à la personne qu'un tel projet doit susciter.

Ce qui nous surprend aussi dans la page de la majorité, c'est l'absence de toute annonce sur la nature des équipements collectifs.

Ce qui nous surprend encore plus, c'est le silence assourdissant sur les éléments financiers d'un tel projet qui sera sans aucun doute le plus important du 21^e siècle dans notre proche environnement.

Une petite note de satisfaction avec le lancement de la rose ViaSilva choisie fin août 2013 par nos soins mais son parfum délicat ne masque pas nos inquiétudes sur le reste.

Michel Bihan, Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Seveno
michel.bihan@free.fr, michel.bihan@ville-cesson-sevigne.fr
sylvie.marie-scipion@ville-cesson-sevigne.fr
alain.thomas@ville-cesson-sevigne.fr
claudine.david@ville-cesson-sevigne.fr
claudine.gerard@ville-cesson-sevigne.fr
annie.seveno@ville-cesson-sevigne.fr

⊕ EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ À QUAND UNE OPPOSITION ENFIN CONSTRUCTIVE ?

C'est dans un esprit d'ouverture que dès le début de notre mandature nous avons revu le règlement du Conseil Municipal pour donner plus de droits à l'opposition : Plus de temps de parole, pour des questions orales ; plus d'espaces dans les publications de la Ville ; une page Web de l'opposition ; pas d'intervention de la majorité dans les articles de l'opposition ; égalité femmes/hommes dans ce règlement ; des adresses mails de mairie pour chacun des conseillers de l'opposition comme pour les élus de la majorité...

Constatons simplement que L'équipe de Gauche au pouvoir n'en avait pas fait tant pour nous !

Le respect de l'opposition était une de nos promesses de campagne.

Nous l'avons institué par ces mesures, dans la juste considération des personnes, et pour encourager une opposition constructive.

Dans sa page dédiée du CIM de septembre, l'opposition a asséné un certain nombre de contrevérités qu'il nous faut ici démentir.

Ce n'est pas Monsieur Bihan et son équipe qui ont alerté le maire sur la situation du vestiaire solidaire, puisque c'est nous, majorité, qui avons décidé de reloger cette association. En effet, l'emplacement de la maison qu'elle occupe Cours de la Vilaine sera affecté à la construction d'une maison médicale, puisqu'il n'était pas question pour nous de la laisser construire auprès de la boulangerie et des vieux ponts comme l'avait prévu et engagé la Gauche. Lorsque Mr Bihan a lui-même parlé pour la 1^{ère} fois du vestiaire solidaire au Conseil municipal, nous avons déjà fait visiter trois locaux possibles à cette association.

Mise à la disposition de l'opposition d'un local à l'Espace Citoyen : Pendant tout le mandat Bihan l'opposition avait dû se contenter du local de la Touche Ablin, même après que l'Espace Citoyen fut construit. Pourquoi revendiquer aujourd'hui ce qu'ils refusaient hier à ceux qui étaient dans la position qui est devenue la leur ?

L'annulation du PLU 2012 : l'adjointe à l'urbanisme avait déjà expliqué clairement notre position dans la page de la majorité du CIM de juin. La réunion publique du 16 septembre dernier était consacrée à ce sujet.

La discussion sur le PLH : au programme du Conseil mu-

nicipal du 30 septembre, n'aurait pas pu avoir lieu avant puisqu'il n'y avait de Conseil Municipal, ni en juillet, ni en août.

Toutes les questions d'urbanisme, Le Haut-Grippé, Via-Silva, Les Pierrins : Oui il a fallu beaucoup de temps pour remettre à plat ces dossiers, être en mesure de proposer des projets plus réalistes et mieux dimensionnés. À des slogans tapageurs qui ont eu pour résultats d'effrayer les Cessonnois, nous avons préféré un vrai travail de fond. Les réunions publiques ont commencé le mois dernier et se poursuivent ce mois-ci avec la réunion de présentation du nouveau projet ViaSilva le 8 octobre prochain, à 19h à l'auditorium du Centre Culturel- Pont des arts-

Des délégations ont changé, et alors ? Il n'était demandé aucune explication à Mr Bihan lorsqu'il arrivait que l'un ou l'autre de ses conseillers ne soit pas en mesure d'assurer sa délégation en tout ou partie pour des raisons personnelles ou de santé... De notre part la plus grande discrétion était de mise là-dessus.

Dans les commissions municipales, l'opposition ne donne jamais son avis, mais réserve sa position systématiquement. Ce n'est pas nous qui bloquons le dialogue.

Réduire la politique de la Ville à un simple échange d'invectives qui en pratique n'ont jamais produit un seul résultat positif n'est certainement pas la solution. Comme certainement la plupart des Cessonnois nous souhaitons des échanges constructifs entre opposition et majorité, pour un travail efficace, à la hauteur des enjeux qui sont devant nous aujourd'hui.



Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et nouvelles technologies



© F. PHILIPPON

Yvonne de La Tour, conseillère déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

SUPERMARCHÉS



DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN

DU 7 AU 25 OCTOBRE 2015

Pour les magasins ouverts le dimanche

FOIRE AUX VINS

DANS VOTRE MAGASIN G20

À CESSON-SÉVIGNÉ

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

**OUVERT TOUS
LES DIMANCHES
DE 9H À 13H**

Centre Commercial Beausoleil

35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 13 83

Magasin ouvert du lundi au jeudi
de 8h30 à 13h et de 14h30 à 19h30
et le vendredi et samedi
de 8h30 à 19h30.



ALPHA CONTACT - B.C.S. 31148109 - Après lecture, ne pas jeter sur la voie publique. Sous réserve d'erreurs typographiques.



☉ BILAN ÉNERGIE 2014 : 211 000 € D'ÉCONOMIES RÉALISÉES SUR LES FACTURES D'EAU ET D'ÉNERGIE DE LA VILLE

	Évolution des consommations	Évolution des dépenses	Évolution des dépenses d'eau
2013/2014	- 2 346 694 kwh	- 200 018 €	- 11401 €
2013/2014	- 17 %	- 16 %	- 9 %

Le bilan énergie 2014 a été présenté lors du conseil municipal de juin 2015. Second poste de dépenses du budget de fonctionnement, les dépenses d'eau et d'énergies de la commune ont baissé de 15 % pour atteindre 1 165 000 €, contre 1 377 800 € en 2013.

Cela s'explique par l'effet d'une météo relativement douce, comparable à l'année 2012. (Cela représente environ un tiers de l'économie globale). Ensuite, c'est le résultat d'une mobilisation générale des services et utilisateurs des équipements collectifs, en faveur des économies. Chaque bâtiment communal est dorénavant suivi par un référent, qui relève mensuellement les consommations

et signale les dysfonctionnements. La salle Paul Janson a ainsi vu sa consommation baisser de 50 % en décembre, de même que l'école primaire Bourgchevreuil : - 56 %, dans le cadre du challenge intercommunal Display.

Enfin, une multitude d'améliorations ont pu être réalisées : l'optimisation des réglages des équipements, l'investissement dans des éclairages moins énergivores pour les installations fortement utilisées (piscine, écoles...) ; les abonnements électriques ont été revus pour 12 369 € de gains par an ; l'éclairage public dont la facture baisse de 22 000 € (- 9 %) par rapport à 2013 ; l'adhésion à un

groupement d'achat de gaz a permis une économie de 23 000 € sur le seul dernier trimestre 2014.

Pour l'année 2015, les efforts porteront sur la piscine (34 % des consommations électriques des bâtiments de la Ville et 70 % des dépenses d'eau) avec un investissement total de près de 200 000 € (dont 100K€ de subventions du Département) en faveur des économies d'énergie. Les gains sont estimés, sur la base des tarifs actuels des énergies et de l'eau, à plus de 900 000 € sur quinze ans.

Le bilan est disponible sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr rubrique développement durable.

☉ PLAN DE GESTION DU PATRIMOINE ARBORÉ

Réunion publique sur le plan de gestion du patrimoine arboré **mardi 13 octobre** à 18h30 à l'Espace Citoyen. Entrée libre.

☉ RÉFECTION DE L'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS DE SPORTS

- ▶ stade Roger Belliard : remplacement de 8 projecteurs, 35 lampes et 2 appareillages vétustes ;
- ▶ stade de la Valette : remplacement de 18 lampes ;
- ▶ stade de Dézerseul : remplacement de 8 projecteurs terrain B, 10 lampes et 2 appareils ;
- ▶ practice du golf : installation de 8 projecteurs led pour une puissance globale de 1952 W soit 4048 W d'économie ;

- ▶ stade d'eaux-vives : étude d'opportunité d'un passage en led en cours.

☉ BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Broyage de végétaux **samedi 24 octobre**, de 10h à 12h, à la plate-forme déchets verts de la déchetterie de Cesson-Sévigné. Les particuliers pourront apporter leurs déchets verts et auront la possibilité de repartir avec du broyat de végétaux (paillage). L'animation sera organisée et animée par le service valorisation des déchets de Rennes Métropole, et par l'association "Vert le Jardin 35".

☉ CONCOURS FÊTE DE L'ÉNERGIE

À l'occasion de la Fête de l'énergie 2015, les Espaces bretons lancent le

8 octobre, la 2^e édition du concours photo régional. Un concours intitulé « L'énergie dans votre quotidien ». Les participants sont invités à illustrer les gestes et actions de leur quotidien en faveur de la transition énergétique.

Contact : www.bretagne-energie.fr

☉ COMPOSTEURS

Depuis le 1^{er} octobre 2015, des composteurs plastiques 300 l sont mis gratuitement à disposition des habitants par Rennes Métropole, sur demande, au même titre que bacs à ordures ménagères et sacs jaunes. Plus d'informations et modalités pratiques sur le nouveau dispositif : www.metropole.rennes.fr / rubrique pratique / actu pratique des déchets
À noter : les composteurs ne sont plus disponibles à l'Espace Citoyen.



Les époux Moguérou ont célébré samedi 29 août leurs noces de palissandre, soit 65 ans de mariage.



Visite des écoles le 28 août. Les élus ont souhaité porter l'accent sur l'équipement numérique des classes.



La rentrée scolaire s'est bien déroulée, mardi 1er septembre. Il n'y a pas eu de fermetures de classe dans les écoles publiques et l'école Notre-dame a ouvert une classe supplémentaire.



Vernissage de l'exposition de Gérard D'Artois à la Galerie Pictura, mercredi 1^{er} septembre.



La démonstration d'écussonnage a attiré beaucoup de monde le 2 septembre au verger conservatoire.



Le Cesson Rennes Métropole HB a présenté la nouvelle équipe 2015-2016 mercredi 1^{er} septembre. La 1^{ère} journée de D1 a débuté le mercredi 9 septembre au Palais des Sports.



Le forum des associations, samedi 5 septembre, salle Paul Janson. Un rendez-vous incontournable qui a de nouveau mobilisé de nombreux Cessonnais tout au long de la matinée.



La foire aux arts organisée par l'association Cesson Arts et Poésie s'est déroulée dimanche 6 septembre.



Les œuvres des élèves d'Arts Plastiques étaient présentées au Pont des Arts, créations en lien avec le baptême de la rose.



VISUAL

OPTICIEN LUNETIER



TU VEUX DEVENIR UN CHAMPION TOUT MINION ?

Tous
les sports !
à votre vue



SOIGNE TA VISION !



BRUNO THIEULLET - 8 PLACE DE L'EGLISE - 02 99 83 94 96

Pascal Prioul
peinture • décoration • revêtement de sol



devient



**Seul le nom change !
L'équipe et les compétences
restent les mêmes :**

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)

27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com
contact@priouldecoration.com

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

L'IMPRIMERIE LE GALLIARD FÊTE SES 40 ANS

Créée en 1975 par René Le Galliard, l'imprimerie Le Galliard fête ses 40 ans cette année. « J'ai repris l'entreprise il y a 6 ans. Depuis un an, nous avons fait énormément d'investissements : une presse numérique, une plieuse, une presse off-set quatre couleurs, soit 300 000 €, pour continuer à travailler, plus vite et mieux, à des prix attractifs face à la concurrence d'Internet. Nous avons une totale autonomie pour les projets d'envergure » explique Jean-Philippe Le Galliard. Un agrandissement de 15 m² de l'entreprise est en cours de construction. « Notre volonté était de rester au centre-ville. On a envie de rester un vecteur local. » Une personne a été embauchée à la rentrée pour de la PAO (publication assistée par ordinateur), elle complète ainsi l'équipe de six personnes. L'imprimerie est impliquée depuis 15 ans à l'Ucal, l'Union des commerçants, elle est partenaire du handball depuis plus de 10 ans et elle parraine Alice Angosto, miss handi Bretagne.

Ouverture du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 14h à 18h :
le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h.



➔ Imprimerie Le Galliard

5 bis, Mail de Bourgchevreuil
Tél. : 02 99 83 16 28

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

SPOT'IN S'INSTALLE DANS LA ZONE INDUSTRIELLE



➔ SPOT'IN

7, rue des Charmilles
Tél. : 09 81 81 71 80
www.sport-in.com

Le padel, mélange de tennis, squash et badminton est le 2^e sport le plus pratiqué en Espagne. Antoine Leprince propose un espace dédié à ce sport, qui fait partie de la Fédération française de tennis, dans la zone industrielle Sud-Est. « Il n'y avait pas de padel en Bretagne et j'ai souhaité m'installer dans la zone industrielle de Cesson-Sévigné qui est très active, et dans une ville sportive. » Quatre terrains couverts de 20 mètres de long sur 10 ont été installés. « C'est un sport de raquettes où on joue deux contre deux. L'idéal est de venir à quatre mais on peut compléter les équipes grâce au site Internet. L'idée du complexe est de proposer ce sport d'une part en loisir accessible à tous, d'autre part pour les entreprises comme moyen de fédérer les équipes et enfin d'organiser des tournois, labellisés ou non » explique Antoine Leprince. « Ce sport, ludique et convivial, est très facile d'accès : on peut y jouer dès 5 ans. Un joueur qui n'a jamais pratiqué va faire rapidement 5, 6 voire 10 échanges au bout d'une heure. »

SPOT'IN est ouvert 7 jours sur 7 (y compris les jours fériés), de 10h à 22h en semaine et de 9h à 19h le week-end.

➤ MUSIQUE DU MONDE LA GALLERA SOCIAL CLUB

Festival Grand Soufflet.
La Gallera Social Club, c'est un voyage chargé de folklore vénézuélien et des atmosphères à la fois traditionnelles et modernes dans les contrées d'une culture sud-américaine.

le Grand Soufflet
20 ans!
EN ILLE-ET-VILAINE
du 01 au 10
octobre 2015

JEUDI 8 OCTOBRE.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Tarifs : plein, 22 € ; réduit, 20 € et jeune, 14 €.

➤ DANSE M. ET MME RÊVE

La danse au cœur de l'irréalité virtuelle. Compagnie Le Théâtre du corps.

JEUDI 15 OCTOBRE.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Tarifs : plein, 32 € ; réduit, 29 € et jeune, 26 €.

➤ JAZZ MELODY GARDOT

JEUDI 29 OCTOBRE.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.
Complet.



© F. Tettamanti



© JAC

➤ JAZZ HUGH COLTMAN

Shadows, Song of Nat King Cole.
Artiste britannique de renom, Hugh Coltman est une figure du blues et de la soul. Il débute sa carrière au début des années 90 au sein du groupe de blues anglais The Hoax et tourne dans le monde entier.

En 2008, il commence une carrière solo et sort deux albums qui rencontrent un grand succès professionnel et public.

MERCREDI 4 NOVEMBRE.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Tarifs : plein, 26 € ; réduit, 24 € et jeune, 18 €.



© Marc Obin

➤ THÉÂTRE L'ILLUSION COMIQUE de Pierre Corneille

Compagnie Ici et Maintenant.
Avec un argument plutôt simple, Pierre Corneille offre avec cette comédie l'un des plus beaux éloges au théâtre.

Père désespéré, Pridamant consulte le magicien Alcandre ; ce dernier lui dévoile le passé mouvementé de son fils qui au travers de ses rencontres a connu amours, duels, prison, évasion, jalousie, complot, assassinat. Tragédie ! Son fils est-il mort ? Le rideau se lève. Clindor apparaît... Jouant la comédie !

Christine Berg, metteuse en scène de la compagnie Ici et maintenant, convoque pour cette nouvelle création sa troupe de fidèles artistes. Après quatre représentations dans l'Est de la France, Cesson-Sévigné débute la tournée de cette création. (Une conférence sera proposée jeudi 12 novembre dans la continuité du spectacle).

MARDI 10 NOVEMBRE.
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Tarifs : plein, 24 € ; réduit, 22 € et jeune, 18 €.

Billetterie de la Saison Culturelle : ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

➤ FÊTEZ LE PONT DES ARTS



Lieu de création, d'inventivité, de curiosité et de rencontres, le « Pont des Arts - Centre Culturel » sera inauguré le **vendredi 9 octobre** de 17h à 21h30, après deux ans et demi de travaux de réhabilitation.

Les professeurs et élèves du pôle enseignement (musique, danse, arts plastiques), bibliothécaires et l'en-

semble du personnel du Pont des Arts se sont investis pour préparer cette soirée.

Le programme

Dominos de livres, fresque participative, studio photo, light painting (en partenariat avec l'association Electroni[k]), concerts jazz et musiques actuelles, improvisation danse, musique et arts plastiques, chorale, piano préparé, battle participative, im-promptus musicaux, chorégraphies, performance ping-pong, lectures, médiation d'exposition... Autant d'activités, parfois insolites, pour découvrir la diversité des actions menées au Pont des Arts.

Tous les Cessonnois sont conviés !

Contact : tél. : 02 99 83 52 20.

➤ VIE CITOYENNE

Dimanche 4 octobre

Ouverture gratuite pour une visite libre du Musée des Transmissions - Espace Ferrié, de 14h à 18h.

Partagez un moment de l'histoire en famille ou entre amis et laissez-vous conter l'histoire des transmissions militaires au travers des grandes inventions qui marqueront le monde de la radiocommunication civile.

Informations pratiques : ouvert tous les jours (sauf le mardi et le samedi) de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le dimanche de 14h à 18h.

6 avenue de la Boulaïs

Mardi 6 octobre



La saison 2015-2016 de Connaissance du monde s'ouvrira avec « Barcelone et les îles Baléares » un film de Franck Courtade qui emmènera le

public à la découverte d'une Barcelone insolite et intime à la fois populaire et raffinée, catalane et métissée.

Cinéma Le Sévigné à 17h30.

Tarifs : 8,50 € / 7,50 € / 4 €.

Du 6 au 23 octobre

Exposition « La vie dans les maisons de retraite » organisée par les maisons de retraite municipales. Espace Citoyen. Entrée libre.

Samedi 10 octobre

Arbre des naissances, à 11h, parc de Champagné.

Du 27 octobre au 13 novembre

Exposition « Sonore et visuelle » présentée par l'association Euphonie. Espace Citoyen. Entrée libre.

➤ MÉDIATHÈQUE

Rencontre

François Lepage, photographe reporter **samedi 17 octobre** à 16h à la Médiathèque. En lien avec l'exposition *La lune est blanche*, à l'occasion du Festival l'Image Publique.

Entrée libre, sur réservation.

Les Petites Z'oreilles

Samedi 24 octobre à 11h et mercredi 4 novembre à 10h30 et 16h. Que ce soit l'axolotl, le pangolin ou la pieuvre Dumbo, venez rencontrer des animaux rares et rigolos pour danser avec les oreilles et lire de la musique ! Sur inscription uniquement dès le 5 octobre. Gratuit. Pour les 0-3 ans et leurs parents. Durée : 30 min.

Heure du conte

Mercredi 28 octobre à 15h30 « Promenons-nous dans les bois ». Tricontine revient à la Médiathèque pour vous conter des histoires aux couleurs de l'automne. Sur inscription uniquement dès le 7 octobre. Gratuit. À partir de 4 ans.

Contact : tél. : 02 99 83 52 00 (serveur vocal : dire « Médiathèque »)



© Eva Magnusso

➤ EXPOSITION "TYMPAN"

Du jeudi 1^{er} au jeudi 29 octobre.

Œuvres d'Alain Bizeau et Philippe Pengrech, professeurs au pôle Arts Plastiques du Pont des Arts et artistes invités.

Galerie Pictura. Entrée libre.

➤ LÂCHER DE LIVRES VOYAGEURS

À l'occasion de l'accueil des nouveaux habitants, un stand vous proposera **samedi 3 octobre** de 10h à 12h30 toutes sortes de livres que vous pourrez emporter chez vous, lire, et redéposer dans un lieu public. Partenariat entre le service Social et la Médiathèque.

Gratuit. Tout public. À l'Espace Citoyen.

⊕ LES POISSONS VOLANTS ORGANISENT UN CHAMPIONNAT DE FRANCE DU 2 AU 4 OCTOBRE AU STADE D'EAUX VIVES



Le club des Poissons Volants organise le championnat de France de slalom des clubs 2015 le 1^{er} week-end d'octobre.

Vendredi 2 octobre, à partir de 17h30, qualification du slalom parallèle ; ouverture du parcours par les jeunes des clubs de Cesson-Sévigné et Rennes à 18h30 ; 1^{ère} Nocturne « Visual » de 19h30 à 21h30. Spectacle gratuit et assuré avec la présence des membres des Equipes de France 2015 de retour du championnat du Monde de slalom .

Samedi 3 octobre, qualification épreuve individuelle de 9h40 à 13h. Buvette et restauration du club sur site avec Galettes Saucisse de 13h à 13h45. Finale individuelle B de 13h45 à 16h. Finale individuelle A de 16h30 à 18h. Ouverture par les jeunes du club des Poissons Volants et du Kayak Club de Rennes à 18h30. Puis animation et descente aux flambeaux. Remise des prix de la 1^{ère} « Nocturne Visual » à 18h45.

Dimanche 4 octobre, qualifications Épreuve Equipe de 9h15 à 11h45 ; buvette et restauration du club sur site de 12h à 13h; Finales B épreuve par équipe de 13h à 13h45 ; « Course au Canards » dans le stade d'eau vive de 14h à 14h20 (nombreux lots) ; Finale A épreuve par équipe de 14h30 à 15h50 ; Remise des prix sur site à 16h10.

Les Poissons Volants au TOP cet été

Chez les juniors : Camille Prigent, championne de France Kayak dame

Et avec Johann Loiseau et Jules Chaumet, champions de France par équipe Canoë

Chez les cadets : Anaïs Bernady et Nicolas Bernardy , double médaillés en Canoë biplace et en kayak slalom et descente

Et médaillés de bronze par équipe C1 avec Arthur Mizz.
Contact : les.poissons.volants@yahoo.fr

Cheminées JOUVIN



Magasin d'exposition à **Vitré**

1 , Allée de la Haute Gasniais

02 99 75 27 83

chemineesjouvin.com



⊕ CESSON RENNES MÉTROPOLÉ HANDBALL

Matches à domicile : 6^e journée de D1 **mercredi 14 octobre** à 20h, contre Ivry ; 7^e journée de D1 **mercredi 21 octobre** à 20h, contre Aix, au Palais des Sports.

Tarifs : Matches de Championnat (hors matches de Gala) tarif plein : 15 € ; tarif Réduit : 10 €. (Possibilité d'achat en ligne : en raison des frais internet, il faut rajouter 1 €).

Contact : www.cesson-handball.com

⊕ EN PISTE !

Stage enfants de 5 jours **du lundi 19 au vendredi 23 octobre** toutes disciplines : Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre... Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h / prix : 70 € (+10 € si adhésion). Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h / prix : 140 € (+10€ si adhésion).

Inscriptions accessibles directement sur le site Internet, www.enpiste.123.fr

Contacts: enpiste.cirque@gmail.com ; tél. : 06 43 18 26 09.

🕒 SYLVIE SÉVELLEC REMPORTE QUATRE MÉDAILLES AUX CHAMPIONNATS DU MONDE MASTER



Après avoir remporté le titre pour les 10 km de marche en Championnat d'Europe vétéran en mai dernier, Sylvie Sévellec s'est de nouveau distinguée par ses performances. Elle a terminé à la 2^e place des 5 km en 26'55"04 chez les 50 ans aux mondiaux vétérans organisés à Lyon début août. C'est la meilleure performance

chez les bretons.

Pour l'épreuve des 10 km, avalée en 54'59, elle est arrivée en 3^e position. Elle était également au départ des 20 km : elle s'est hissée à la 6^e place. Au total, l'adhérente de l'Entente Athlétique Cessonnaise revient avec quatre médailles : elle a remporté la médaille d'or par équipe (équipe de France) pour

les épreuves de 10 km et 20 km. Sylvie Sévellec est agent de la Ville : elle est maître-nageuse à la piscine.

Elle s'entraîne 27 h par semaine, dans les rues de Cesson-Sévigné et dans les équipements proposés par la piscine municipale (nage, aquabike...)

« J'use quatre paires de chaussures par an » précise la championne. Ce qui l'a marqué pendant ces championnats ?

« Des athlètes ne paraissaient pas âgés et étaient en très grande forme. » Moralité : faire du sport conserve la jeunesse !



Épreuve du 10 km (dossard 3 358)

🕒 OCC FOOTBALL



CAP vers les 500 adhérents

Pour cette saison, le club atteindra probablement la barre symbolique des 500 licenciés sachant qu'il reste encore quelques places dans certaines catégories afin de pouvoir finaliser les compositions d'équipes. C'est aussi le cas pour la section féminine toutes catégories (qui devrait approcher les 25-30 licenciées pour cette 1^{ère} saison) ainsi qu'en Foot Loisirs.

Malgré la descente de l'équipe fanion de DH en DSE, le club maintient le cap

de son projet basé sur la formation. L'organisation interne a été revue pour mieux caler avec les priorités : le Président Angebault peut s'appuyer désormais sur trois vice-présidents ; Eric Saffray (sportif), Emmanuel Vallendorff (mécénat-partenaires) et Jacques Roignant (animation). Du côté sportif, après de longues années d'engagement au service du club, Roland Hervelin, a passé le flambeau à Fabien Grignon, comme entraîneur principal. Celui-ci peut s'appuyer sur une équipe

de formateurs dont plusieurs joueurs du club et un groupe comprenant une part croissante de jeunes joueurs formée au club.

À ce titre, le club se verra remettre le samedi 17 octobre, le label qualité « École de Football FFF »,

Le projet avance et la saison sera marquée sans aucun doute par les premiers pas de nos équipes féminines.

Il est encore possible de rejoindre la section foot-loisirs

Contacts : occ.football@freesbee.fr ou de contacter très rapidement le secrétariat.

Les matches des équipes ligues de la quinzaine à Cesson-Sévigné

Matches ligue (coupe de France possible le 4/10)

- Seniors B DSR contre Vignoc **dimanche 4 octobre** à 15h30, stade Roger Belliard.

www.occessonfootball.com



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



ANTIQUITES - BROCANTE achète

Cartes postales - Jouets anciens - Tout objet militaire - Pendules - violons - Etc...

J.Beaufiles - 57 rue Nationale - Thorigné Fouillard

02 99 62 48 98

À CESSON-SÉVIGNÉ CARRÉ HUBLAIS

NOUVEAU

Votre appartement neuf du studio au 5 pièces⁽¹⁾



ESPACE DE VENTE

14, Bd de la Tour d'Auvergne
35000 RENNES

bouygues-immobilier.com

0 810 002 396

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

**Bouygues
Immobilier**



(1) Dans la limite des stocks disponibles. (2) Programme réalisé en conformité avec les niveaux de performance énergétique fixés par la norme Réglementation Thermique 2012 (RT 2012). Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 7 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation) et pour les contrats conclus « hors établissement » d'un droit de rétractation de 14 jours (article L 121-21 du code de la consommation).
Bouygues Immobilier - RCS Nanterre 562 091 546. - Palladio Publicité. Document non contractuel.

➔ ACAT

(Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) vous invite à interpeller le Président de la République pour que la France défende le droit les enfants palestiniens : Israël soumet les mineurs palestiniens à la justice militaire qui ne garantit pas les mêmes droits que les tribunaux civils. Retrouvez les appels du mois, les appels urgents et les pétitions sur le site : <http://acat-cesson-thorigne.asso-web.com>

➔ ABHR

L'Association des Bibliothèques des Hôpitaux de Rennes et sa Région recherche des bénévoles. Un après-midi par semaine (du lundi au vendredi), l'association apporte un peu de bien-être aux patients dans les établissements hospitaliers publics et privés de Rennes et sa région (Vitré, Fougères), par des lectures et le prêt de livres, de CD.
Contact : Secrétariat (ABHR) à l'Hôtel Dieu (le matin) : 02 99 87 30 25 ; recrutementabhr35@gmail.com ; www.abhr-asso.blogspot.fr

➔ ARMORHISTEL

Conférence « La fibre optique - Infrastructure de l'Internet Global » **jeudi 8 octobre** à 20h, à l'école Centrale Supélec, avenue de la Boulaie, avec l'intervenant Hervé Février Vice-Président de Xtera Communications. La conférence s'inscrit dans le cadre du Festival des Sciences organisé par l'Espace des Sciences. Elle est animée par Armorhistel en partenariat avec Rennes Métropole et l'école Centrale Supélec. L'entrée est libre et gratuite.
Inscription à conference@armorhistel.org

➔ AVF CESSON-SÉVIGNÉ

Voyage à Malte du mardi 6 au mardi 13 octobre, pour 40 participants, coût par personne : 925 €, transfert, vols, hébergement en pension com-

plète, hôtel 4 étoiles et excursions tout compris, renseignements le mardi et le jeudi de 14h à 16h30 au centre de loisirs.

➔ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le vestiaire est ouvert à tous au 58, cours de La Vilaine de 14h à 17h le mardi pour le dépôt de vêtements propres et en bon état sauf les chaussures, le mercredi et le jeudi aux mêmes horaires : vente ouverte à tous. Le vestiaire sera ouvert toute la journée du **dimanche 4 octobre** pour la grande braderie de Cesson-Sévigné.
Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ; Julie Wagner au 02 99 83 95 10

➔ RETRAITE ACTIVE

Réunion pour tous les marcheurs anciens et nouveaux le jeudi 8 octobre à 17h30 salle n°1 du centre de loisirs. Projets pour 2015-2016. Réunion pour l'organisation des ateliers informatiques le mardi 13 octobre à 14h salle de la Touche Ablin. Assemblée générale le vendredi 16 octobre à 14h à l'auditorium du Pont des Arts- Centre Culturel. Tous les adhérents sont cordialement invités. Il reste des places pour la sortie à Chenonceau et Tours les 11 et 12 décembre.

➔ LES AMIS DE L'ORGUE

Concert orgue et trompette **dimanche 18 octobre** à 16 h à l'église, avec Dominique Robert, orgue et Olivier Lacorre, trompette. Œuvres de Bach, Corelli, Haendel, Langlais, Litaize. Libre participation.

➔ LET'S HAVE FUN ANGLAIS, ESPAGNOL

Vous pouvez encore vous inscrire pour apprendre les langues, il reste encore quelques places disponibles dans tous les cours.
Contacts : Laurence Clauss, tél. 02 99 83 99 54 ; Christèle Alexandre, tél. : 06 29 79 41 65 ; www.ocesson.org ou christele.alexandre@orange.fr

➔ UPCC

L'Union du personnel communal de Cesson-sévigné organise la Bourse puériculture, vêtements enfants, jouets ouverte uniquement aux particuliers mercredi 11 novembre, salle Paul Janson de 9h à 14h. L'UPCC tiendra une permanence **samedi 17 octobre**, de 9h30 à 12h. Tarif de l'emplacement : 9 € la table (fournie).
Contact : tél. 06 06 99 97 41 ; upcc@ville-cesson-sevigne.fr

➔ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

The Program

1h43 - VO - GB - France de Stephen Frears avec Ben Foster, Lee Pace
Jeudi 1^{er} octobre à 20h30
Samedi 3 octobre à 15h (3 €)
Lundi 5 octobre à 20h30

La volante

1h30 - France - Belgique - Luxembourg de Christophe Ali, Nicolas Bonilauri avec Nathalie Baye, Malik Zidi
Vendredi 2 octobre à 20h30
Dimanche 4 octobre à 20h30

Coup de chaud

1h42 - France de Raphaël Jacoulot avec Jean-Pierre Darroussin, Grégory Gadebois
Samedi 3 octobre à 17h30
Mardi 6 octobre à 20h30

Le transporteur - héritage

1h35 - VF - France - Chine de Camille Delamarre avec Ed Skrein, Ray Stevenson
Samedi 3 octobre à 20h30
Dimanche 4 octobre à 15h

Youth

1h58 - VO - Italie - France - Suisse - GB de Paolo Sorrentino avec Michael Caine, Harvey Keitel
Dimanche 4 octobre à 17h30
Contact : www.cinesevigne.fr

FÊTEZ

LE

PONT DES ARTS

INAUGURATION

ENTRÉE LIBRE

Un programme riche et insolite

Dominos de Livres | **Fresque Participative** | **Studio Photo**
Light Painting | **Concerts Jazz et Musiques Actuelles**
Impro Danse, Musique, Arts Plastiques | **Chorale**
Performance Ping-pong | **Impromptus Musicaux**
Piano Préparé | **Battle Participative...**

Vendredi 9 octobre